

Résolution du 21 avril 2009 de Mmes Nicole Valiquer Grecuccio, Andrienne Soutter, Christiane Olivier et Silvia Machado: «Sauvons les offices de poste des Acacias, de la Cluse et de Saint-Jean!»

(acceptée par le Conseil municipal lors de
la séance du 12 mai 2009)

RÉSOLUTION

Considérant:

- le réexamen de l'activité de 500 offices de poste par la direction générale de la Poste suisse qui prévoit de supprimer 10 bureaux de poste dans le canton de Genève, dont trois en ville de Genève, soit ceux de la Cluse (rue de la Ferme), de Saint-Jean (rue du Beulet) et de la route des Acacias;
- le mandat de prestation de la Poste suisse qui doit garantir un service universel sur l'ensemble du territoire à toute la population;
- les propos publics de M. Claude Béglé, président du conseil d'administration de la Poste suisse, dans la presse écrite et à la télévision qui souhaite un dialogue constructif avec les villes et les communes afin de trouver des solutions;
- l'enjeu de garantir un accès et des prestations de qualité à une distance convenable dans nos quartiers où en particulier le trafic de paiement et l'approvisionnement en numéraire est nécessaire;
- les combats des habitants de Saint-Jean et des Acacias ayant abouti au maintien des offices de poste dans ces quartiers,

le Conseil municipal refuse d'entériner cette politique visant à la fermeture de trois offices postaux en ville et invite le Conseil administratif à entamer au plus vite des négociations avec la direction générale de la Poste suisse en concertation avec les usagers des quartiers concernés, afin de maintenir l'activité de ces trois offices postaux.